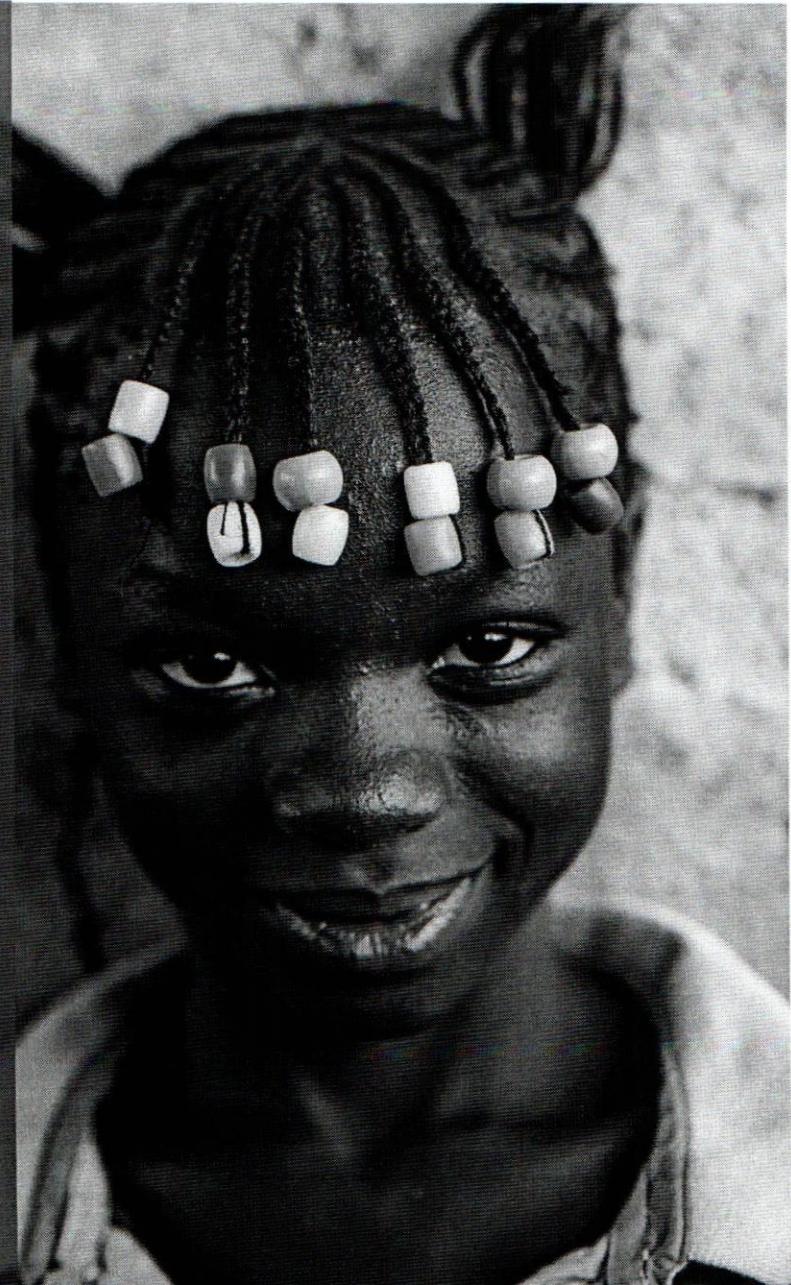




# ORGANISATION DE CONCOURS ARTISTIQUES ET CULTURELS

Du 1er au 30 Novembre 2021

## TERMES DE REFERENCE



**C.A.E.B**

**Cordaid**   
BUILDING FLOURISHING COMMUNITIES

En partenariat avec



Ministry of Foreign Affairs of the  
Netherlands

## I. CONTEXTE :

Le programme JIGIYA est une initiative mise en œuvre par l'Alliance CAEB-CORDAID avec l'appui financier de l'Ambassade du royaume des Pays-Bas portant sur la promotion de la santé reproductive des adolescents et jeunes dans les régions de Mopti, Ségou, Kayes et Koulikoro. Il se révèle d'un appui fort aux actions en cours entreprises par l'Etat et ses partenaires pour répondre efficacement à la problématique de la santé de la reproduction concernant les adolescents et jeunes.

D'une durée de cinq (5) ans, le programme comprend : une phase pilote allant d'octobre 2019 à septembre 2021 concernant les régions de Mopti et Ségou et une phase d'extension qui doit couvrir les régions de Kayes et Koulikoro en plus des deux premières allant d'octobre 2021 à septembre 2024.

L'objectif général de ce programme est de **contribuer à l'amélioration des indicateurs de santé en général et ceux de la SSRAJ en particulier par une meilleure information et une plus grande liberté de choix concernant leur santé reproductive et sexuelle**. Ceci est décliné en quatre (4) objectifs spécifiques à savoir :

- **OS1** : Toucher au moins 1 000 000 de jeunes et adolescents (filles et garçons) par les informations saines et appropriées en matière de santé de la reproduction d'ici à fin 2024 dans les régions de Mopti, Ségou, Kayes et Koulikoro ;
- **OS2** : Favoriser l'accès aux services complets et conviviaux adaptés aux besoins des adolescents et jeunes à au moins 40% des jeunes (filles et garçons) touchés par l'information (soient 400 000 jeunes) dans les zones d'intervention d'ici à 2024 ;
- **OS3** : Impulser une dynamique organisationnelle, de renforcement des capacités et de leadership auprès de 40 000 adolescents et jeunes dont au moins 40% de filles en matière de santé de la reproduction et d'autonomisation effective d'ici 2024 ;
- **OS4** : Participer à rendre l'environnement plus favorable à la promotion de la SSRAJ en soutenant les jeunes leaders et les acteurs de la société civile dans leurs initiatives de changement social positif et de comportement dans les zones d'intervention du programme d'ici 2024

De par sa stratégie innovante conciliant la méthodologie « Epargner Pour le Changement » (EPC) et la santé de la reproduction, le programme JIGIYA promeut l'émergence de jeunes leaders du niveau communautaire jusqu'au niveau national en vue d'impulser la création d'un environnement favorable à la promotion des droits des jeunes en matière de santé de la reproduction. Pour se faire, il est procédé à la mobilisation, la structuration et la capacitation des jeunes sur les questions de santé reproductive, le leadership et le plaidoyer afin qu'ils soient mieux outillés pour initier des actions d'influence du niveau communautaire, local, régional et national en faveur de l'abandon des mariages précoces, l'excision, les violences basées sur le genre, la promotion de la planification familiale, etc.

Dans la dynamique de la mobilisation accrue et continue des adolescents et jeunes autour des thématiques du programme, l'Alliance CAEB-CORDAID, avec l'appui de ses partenaires de mise en œuvre, lance une compétition artistique et culturelle dénommée : « **Concours Jeunes talents /SR** ».

Cette activité consiste à repérer par voie de concours les adolescents et jeunes ayant des talents cachés du niveau communal, au niveau régional en passant par le niveau cercle autour d'une série de disciplines notamment : **le chant solo, le rap, le chœur et la poésie/slam**. Par le biais de ce concours, les jeunes âgés de 14 à 24 ans ayant des compétences en la matière pourront faire connaître et valoriser leur talent artistique et culturel.

La compétition ciblera spécifiquement les associations des groupes EPC/SR dans les villages qui vont s'organiser en leur sein pour y participer au niveau communal à travers leurs candidats sur les disciplines

susvisées. Les lauréats de la phase communale participeront à la compétition au niveau cercle et le processus se poursuivra jusqu'au niveau régional qui mettra aux prises les lauréats des différents cercles.

L'enjeu fondamental de cette activité est d'assurer une large diffusion de l'information sur les thématiques du programme selon le principe « par les jeunes et pour les jeunes ».

#### **Calendrier d'exécution de concours artistique et culturel**

NIVEAU DE COMPETITION	PERIODE	RESPONSABLE
Diffusion des TDR à tous les niveaux	1 <sup>er</sup> au 05 Juin 2021	Experte en communication, Equipes programme (Alliance et PMO) et membres de la commission d'organisation
Mise en place de la commission d'organisation et de préselection du concours artistique par l'équipe du programme au niveau village	05 au 20 Juin 2021	Experte en communication, Equipes programme et membres de la commission d'organisation
Compétition au niveau village avec enregistrement et envois de petites vidéos par les postulants aux membres de la commission d'organisation	20 au 25 Juin 2021	Experte en communication, Equipes programme et membres de la commission d'organisation
Sélection des meilleures vidéos par les membres du jury au sein de la commission d'organisation et convocation des lauréats pour la finale au niveau communal	25 au 30 Juin 2021	Experte en communication, Equipes programme et membres de la commission d'organisation
Prestation en live par les lauréats retenus au niveau village devant les jurys au niveau communal afin de choisir la meilleure prestation par thématique	10 au 30 Octobre 2021	Experte en communication, Equipes programme et membres de la commission d'organisation
Prestation des lauréats retenus au niveau communal en live devant les membres du jury au niveau cercle	Novembre 2021	Experte en communication, Equipes programme et membres de la commission d'organisation
Prestation des lauréats retenus au niveau cercle en live devant les membres du jury au niveau région		Experte en communication, Equipes programme et membres de la commission d'organisation

##### **1.1. Objectif général :**

Informer et sensibiliser les communautés cibles (filles, garçons, hommes et femmes) sur les avantages de la planification familiale et les conséquences liées aux pratiques traditionnelles néfastes (mariages précoces, mariages forcés, excision, etc.) d'ici fin novembre 2021.

## **Objectifs spécifiques :**

1. Impulser la participation des adolescents et jeunes dans la diffusion de l'information sur la planification familiale, l'excision et le mariage précoce en vue d'accélérer le processus de changement communautaire (les jeunes sont responsabilisés à faire montre de créativité et d'innovation),
2. Promouvoir les échanges culturels en offrant des opportunités aux jeunes talents de sensibiliser leurs camarades et leurs parents sur les avantages de la planification familiale et les conséquences des pratiques traditionnelles néfastes.
3. Renforcer le brassage et la cohésion sociale entre les jeunes des différentes localités autour des thématiques du programme ;
4. Améliorer les connaissances des populations locales sur les avantages de la planification familiale et les conséquences des pratiques traditionnelles néfastes ;
5. Assurer le repérage des jeunes talents dans le domaine de l'art et de la culture

## **II. RESULTATS ATTENDUS :**

1. La participation des adolescents et jeunes est impulsée dans la diffusion de l'information sur la planification familiale, l'excision et le mariage précoce en vue d'accélérer le processus de changement communautaire (les jeunes sont responsabilisés à faire montre de créativité, d'innovation),
2. Les échanges culturels sont promus pour offrir des opportunités aux jeunes talents de sensibiliser leurs camarades et leurs parents sur les avantages de la planification familiale et les conséquences des pratiques traditionnelles néfastes ;
3. Le brassage et la cohésion sociale sont renforcés entre les jeunes de différentes localités autour des thématiques du programme ;
4. Les connaissances des populations locales sont améliorées sur les avantages de la planification familiale et les conséquences des pratiques traditionnelles néfastes ;
5. Les jeunes talents sont repérés dans les domaines de l'art et de la culture ;

## **III. METHODOLOGIE :**

Le concours artistique et culturel « se déroulera en différents niveaux (Village, commune, cercle et région). Chaque niveau fera l'objet d'une compétition entre adolescents et Jeunes membres des groupes EPC, quelques meilleures prestations seront primées par niveau.

### **✿ Niveau village :**

La méthodologie au niveau village comprendra 2 phases :

**Phase1/ Eliminatoire :** elle commencera par le niveau village et obéira au processus préliminaire suivant :

- Le choix de la thématique par les associations des groupes EPC/SR et ou les groupes EPC/SR,
- La désignation d'un candidat par discipline par les associations de groupes EPC/SR et ou les groupes EPC/SR,
- Mise en place de la commission d'organisation et de présélection des lauréats qui comprendra :
  - L'ADC

- Président du groupement villageois des jeunes
- Un enseignant du village
- Un agent de santé communautaire
- Un membre du RECOTRADE

**Phase 2 /Présélection :** la commission d'organisation présélectionnera les productions des jeunes (vidéos et audio) suivant des critères de sélections établis. Les meilleures productions seront retenues par discipline et par village et iront compétir au niveau communal.

#### ✿ Niveau communal :

**Etape 1 :** Information et sensibilisation des autorités administratives, politiques et coutumières pour leur adhésion à l'idée du concours ;

**Etape 2 : Mise en place de la commission** d'organisation des concours artistiques et culturels au niveau de chaque commune. Cette commission sera composée de cinq (5) personnes à savoir :

- L'ADC
- Président du réseau communal des jeunes leaders
- Le conseiller en charge de la jeunesse au niveau de la mairie
- Une représentante du groupement féminin,
- Un membre de l'ASACO

**Etape 3 :** fixation des règles et conditions de participation aux jeux concours par les membres de la commission d'organisation ;

**Etape 4 :** Large diffusion de l'information sur la compétition à travers les radios et réseaux sociaux ;

**Etape 5 :** Appui et coaching des associations dans le choix et la préparation des différentes disciplines

**Etape 6 :** Fixation de la date et du choix des lieux de la compétition ;

**Etape 7 :** Mobilisation et invitation des groupes cibles et acteurs ;

**Etape 8 :** Mise en place du Jury qui sera composé d'un animateur radio, d'un enseignant, d'un agent de santé

**Etape 9 :** Tenue de la compétition au niveau communal

**Etape 10 :** Proclamation des résultats et remise des prix aux lauréats

**Etape 11 :** Clôture et formulation des recommandations par le président du Jury, remerciement des participants par le Représentant de l'Administration ou de la commune.

#### ✿ Niveau Cercle :

**Etape1 :** Etablissement de la liste des candidats (lauréats des communes)

**Etape 2 :** Tenue d'une rencontre de prise de contact et d'information avec les différents candidats,

**Etape 3 :** Information des autorités administratives et politiques, les services techniques et les autres partenaires ;

**Etape 4 : Mise en place d'une commission** d'organisation au niveau cercle qui sera composée de 10 membres (5) personnes à savoir :

- Conseiller en gestion de programme Jigiya (1)
- Coordinateur PMO (1)
- Services techniques (2)
- Conseil de Cercle (1)
- Conseil Local de la Jeunesse (1)
- Présidents des réseaux communaux des jeunes leaders (2)
- Représentants RECOTRADE (2).

**Etape 5 :** Large diffusion de l'information sur la compétition à travers les radios et réseaux sociaux ;

**Etape 6:** Appui et coaching des candidats dans la préparation des différentes disciplines ;

**Etape 7 :** Fixation de la date et du choix des lieux de la compétition ;

**Etape 8 :** Mobilisation et invitation des groupes cibles et acteurs ;

**Etape 9 :** Mise en place du Jury qui sera composé d'un animateur radio, d'un agent de STE, d'un membre du Conseil Local de la Jeunesse, un membre de la société civile

**Etape 10 :** Tenue de la compétition

**Etape 11 :** Proclamation des résultats et remise des prix aux lauréats

**Etape 12 :** Clôture et formulation des recommandations par le président du Jury, remerciement des participants par le Représentant de l'Administration et ou le Conseil de cercle.

■ **Niveau régional :**

La démarche à entreprendre au niveau régional sera identique à celle du niveau cercle.

**IV. CRITERES DE PARTICIPATION :**

Les participants seront sélectionnés sur la base des critères ci-dessous :

N°	CRITERES	SCORES
1	Etre âgé de 14 à 24 ans et résident de la commune d'intervention	5
2	Etre capable de composer une production artistique ou culturelle sur l'une thématique du programme	30
3	Etre capable de déposer sa production vidéo et audio de 2 à 3 minutes pour la compétition	20
4	Qualité de la vidéo, et du vocal du contenu des messages à véhiculer	30
5	Respect du délai imparti pour le dépôt de sa production	10
6	Respect des exigences des termes de référence	15
	Total score	100

**NB :**

Ce concours est gratuit

La participation au concours implique l'acceptation du fait que les productions deviennent la propriété exclusive du programme JIGIYA

Une candidature ne sera jugée complète et recevable qu'après la soumission de la production sous les deux formats (vidéo et audio).

**Un débat radio sera tenu au niveau de chaque commune et ou cercle pour une meilleure diffusion et compréhension des présents Termes de Référence.**

*Fait à Bamako le 31 mai 2021*

*La Directrice du programme JIGIYA*

